



CR CSEE CC du 24 septembre 2024

1- Information et Consultation sur le projet de grille ROP au sein de l'escale de Toulouse

Travail collaboratif avec les salariés concernés, présentation de la table des besoins ainsi que le programme vol.

C'est une grille déstructurée avec certaines vacances longues (10h) mais qui permettent de maintenir 3 WE off sur 6 semaines et qui correspond à la demande des agents.

A noter une perte de taux de sujétion (donc de salaire) induite par la perte des horaires qui couvraient les dégivrages.

Nos commentaires : Nous nous abstenons lors de la consultation en soulignant la potentielle pénibilité liée à ces longues vacances. Un REX sera nécessaire, avec ajustements à prévoir si besoin. Malgré tout le choix des collègues est respecté et le travail a été fait en toute transparence, ce que nous saluons.

2- Information sur le bilan définitif des dispositifs de volontariat (DFC et départs projet pro) de la RCC 2023 du Court-Courrier

L'objectif était de 149 départs, au final 47 départs validés (15 projets pro + 32 DFC) sur 64 dossiers déposés (les dossiers refusés étant ceux issus du périmètre de solidarité).

A noter que sur les 32 DFC accordés, 25 ont bénéficié d'un report de date de fin suite à la réforme des retraites (soit 78%) ce qui génère 19 DFC de + de 36 mois dont 6 de 48 mois.

Nos commentaires : Ces mesures résultent de l'accord Volontariat Escales signé en 2022 par la CFE-CGC permettant de mettre fin au PDV-PSE. Ces mesures n'ont concerné que des départs volontaires par le biais de RCC ou DFC pour les salariés des périmètres éligibles définis par la Direction.

3- Présentation sur le REX été 2024

Activité en baisse par rapport à 2023 sauf sur les Navettes et les CDG/Province.

Bon niveau de ressources grâce aux renforts CDD, MOE, alternants, étudiants...

Fort impact ATC et tension flotte (maintenance) qui ont engendré beaucoup de difficultés. Malgré cela, la performance est meilleure qu'à l'été 2023 mais reste en-dessous des objectifs.



Les JO et JOP de Paris 2024 ont été des évènements très fédérateurs pour les équipes et pour les clients. L'entreprise a su adapter ses process.

Nos commentaires et demandes :

Cet été ne fut pas facile pour les équipes opérationnelles et nous saluons l'investissement et le professionnalisme de chacun. Les salariés du CC ont su faire face aux fortes régulations ATC qui furent la principale cause de nos retards pour cet été 2024.

Les tensions flottes et les problèmes de maintenance ont également généré des IRGAV – ainsi que de trop nombreuses annulations.

Les vols souvent survendus alliés à la réduction drastique du programme ont provoqué de nombreux débarquements tout en limitant énormément les possibilités de réacheminement pour les équipes opérationnelles. Cette situation au-delà de générer du mécontentement chez nos passagers a induit tension et fatigue pour les personnels.

Nous avons demandé un REX auprès des passagers mais aussi auprès de nos collègues dans les escales.

Nous saluons malgré tout le recrutement de qualité de nos alternants, MOE et étudiants sur les escales qui ont, en grande majorité, été très bien formés et ont ainsi pu être rapidement opérationnels sur le terrain.

A Orly, nous modérons le bilan de la Direction car certains dysfonctionnements perdurent. Le manque de robustesse persiste avec le BO de CDG. Les problématiques liées au manque d'anticipation d'Air Corsica ont généré stress et épuisement sur plusieurs journées consécutives. Nous demandons à la Direction des actions correctives car ces conditions de travail dégradées pèsent sur la santé physique et mentale des collègues qui subissent déjà de plein fouet le projet domestique.

La Direction prend en compte notre première demande : par escale, lors des CPL, un REX sera fait auprès des salariés.

4- Informations du Président

La Direction nous informe que sur le premier semestre, la performance opérationnelle est meilleure qu'en 2023 avec de bons résultats concernant la sécurité des vols. Néanmoins, malgré une meilleure ponctualité à Orly, la gestion des IRG et le traitement des incidents bagages sont moins bons.

Malgré les rumeurs, le Président nous confirme que le vol ORY/RUN est bien maintenu à ORY.

Infos RH :

La prime JO de 1000 euros sera versée en Octobre ou placée sur un PEE ou PER au choix de l'agent.

Concernant les jours de congés acquis durant les arrêts maladie, la Direction d'Air France travaille sur le sujet, les régularisations débuteront en 2025 et concerneront dans un 1^{er} temps les salariés actuellement en activité. Ces droits à congés ne pourront être ni payés ni compensés et seront à récupérer selon un calendrier proposé par la Direction.



Air France

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



5- Informations du Bureau

Fin septembre, 11 salariés auront quitté les effectifs du CSE (7 au restaurant, 3 aux ASC dont un départ en retraite, 1 en RCI).

La cible budgétaire est atteinte et nous permet le respect des budgets ASC présentés pour 2024. Un travail est en cours sur une RCC pour les personnels du CSE en 2025.

Une réorganisation de la comptabilité et des fonctions supports a été nécessaire pour absorber les tâches effectuées par les agents en partance. Les formations adéquates sont en cours.

Nos offres trimestrielles se poursuivent avec la volonté de privilégier les entreprises françaises dont certaines de petites tailles qui bénéficient ainsi d'une mise en lumière.

Un ebook des régions devrait voir le jour et permettra d'accéder à toutes les offres proposées localement en région.

Les commissions ASC locales sont désormais en place dans chaque antenne.



Le site : [CFE-CGC Air France Court Courrier](https://www.cfe-cgc-airfrance.com)

